10505 - Conseils pour l’après Ramadan

question

Quel est le conseil à donner au sortir du Ramadan ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Dites ! Est-ce que le jeûneur se comportera après le Ramadan comme il le faisait au cours de ce mois ou va-t-il être comme celle qui défaisait brin par brin sa quenouille après l' avoir solidement filée (Coran, 16 :92) ? Dites ! Est-ce que celui là même qui observait le jeûne pendant les journées du Ramadan et se livrait à la lecture du Coran, à la distribution des aumônes, aux prières nocturnes et à la prédication. Est-ce que celui là maintiendra cette conduite après le Ramadan ou va-t-il suivre l’autre chemin c’est-à-dire le chemin de Satan et commettre des actes de désobéissance, des péchés et de tout ce qui suscite la colère du Clément ?

Le maintien par le musulman des bonnes pratiques après la fin du Ramadan est un indice de l’agrément de ses actes du Ramadan par le Généreux Donneur. Son abandon des bonnes actions après le Ramadan et son engagement dans la voie de Satan est une humiliation, une dégradation, une bassesse, un abaissement et un déshonneur. C’est dans ce sens qu’al-Hassan al-Basni dit : S’Il les estimait, ils ne Lui auraient pas désobéi. Quand un fidèle devient inintéressant aux yeux d’Allah, personne ne l’honorera. A ce propos, le Très Haut dit : Et quiconque Allah avilit n' a personne pour l' honorer. (Coran, 22 : 18).

Il est bien étonnant que des personnes qui se livrent pendant le Ramadan au jeûne, à la prière, à l’aumône, à la demande de pardon et aux (autres) actes d’obéissance envers le Maître de l’univers change de comportement dès la fin du mois, comme s’ils avaient subi un déclin ayant entraîné une détérioration de leurs rapports avec leur Maître. Ceci se traduit par l’abandon de la prière, la

haine pour les bonnes œuvres et l'accomplissement d'actes de désobéissance. C'est ainsi que l'on désobéit à Allah le Majestueux et Très Haut en commettant diverses sortes d'actes de désobéissance et de péchés et en s'éloignant de l'obéissance du Roi, le Pur, le Pacifique.

Que sont mauvais ceux-là qui ne connaissent Allah qu'en Ramadan !

Le musulman doit faire du Ramadan une page nouvelle pour le repentir, le retour (vers Allah), l'obéissance et l'observance d'Allah en tout temps et en toute heure. Il convient donc qu'au sortir du Ramadan, le musulman perpétue les actes d'obéissance et évite les actes de désobéissance et le mauvais comportement pour continuer ce qu'il faisait pendant le Ramadan en fait de pratiques de nature à le rapprocher du Maître des créatures. A ce propos, le Puissant et Majestueux dit : Et accomplis la Salâ aux deux extrémités du jour et à certaines heures de la nuit. Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises. Cela est une exhortation pour ceux qui réfléchissent. (Coran, 11 : 114).

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit : Fais succéder le bon acte au mauvais pour l'effacer et fais preuve d'un bon caractère dans vos rapports avec les gens .

Nul doute , la fonction pour laquelle Allah a créé la créature, la plus grande fonction est qu'on L'adore sans rien Lui associer. Cette finalité suprême, qui consiste à réaliser la servitude envers Allah le Puissant, le Majestueux, se concrétise en Ramadan d'un fort belle manière. C'est pourquoi nous y voyons les gens se diriger individuellement et collectivement vers les maisons d'Allah le Très Haut. Nous les y voyons préoccuper de l'acquittement des prières prescrites à leurs heures, à la distribution des aumônes, à l'émulation dans les bonnes actions accomplies avec empressement. Car c'est en cela que l'on doit rivaliser car les émules seraient récompensés, s'il plaît à Allah.

Mais il reste à savoir qui est celui qui sera raffermi par Allah grâce à la parole constante ici-bas et dans l'au-delà. C'est celui qu'Allah raffermira dans les bonnes actions après le Ramadan. Car Allah, le Puissant, le Majestueux dit : Quiconque veut la puissance (qu' il la cherche auprès d' Allah) car la puissance tout entière est à Allah: vers Lui monte la bonne parole, et Il élève haut la bonne action. Et quand à ceux qui complotent de mauvaises actions, ils auront un dur châtiment.

Cependant, leur stratagème est voué à l' échec. (Coran, 35 : 10).

Nul doute que l'œuvre pie fait partie des plus grands moyens qu'un fidèle peut utiliser en tout temps pour se rapprocher à Allah. En outre, le Maître du Ramadan est aussi le Maître de Djumada, de Shaaban, de Dhul-Hidjdja, de Muharram, de Safar et des autres mois, et le culte qu'Allah, le Puissant, le Majestueux a établi pour nous repose sur cinq piliers - dont le jeûne pratiqué dans un temps déterminé. Quand ce temps est passé, les autres piliers comme le pèlerinage, la prière et la zakate restent. Et nous en sommes responsables devant Allah. Aussi devons-nous les accomplir de la façon qui complaît à Allah, le Puissant et Majestueux. Ce faisant, nous nous adonnons à ce pourquoi Allah, le Puissant et Majestueux nous a créés, comme il l'a dit : Je n' ai créé les djinns et les hommes que pour qu' ils M' adorent. (Coran, 51 : 56).

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a orienté ses Compagnons vers l'émulation dans les bonnes actions et leur rapide accomplissement. A ce propos, il dit : Il arrive souvent qu'un dirham l'emporte sur un dînar. La meilleure aumône est celle effectuée malgré le besoin de son auteur. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit que celui qui effectue une aumône dont il a lui-même besoin parce que ne se trouvant pas complètement à l'abri de la pauvreté et étant sain de corps et d'esprit, cette aumône là est considérée auprès d'Allah parmi les actions qui pèsent lourd sur la balance (destinée à déterminer le poids des actions dans l'au-delà) et figurera en bonne place parmi les œuvres jugées bonnes.

Quant à celui qui atermoie et attend de tomber malade pour déclarer : j'ai destiné à Un tel ceci et à Un tel autre cela », celui-là risque de voir ses actions caduques. A ce propos, le Très Haut dit : Allah accueille seulement le repentir de ceux qui font le mal par ignorance et qui aussitôt se repentent. Voilà ceux de qui Allah accueille le repentir. Et Allah est Omniscient et Sage. Mais l' absolution n' est point destinée à ceux qui font de mauvaises actions jusqu'au moment où la mort se présente à l' un d' eux, et qui s' écrie: "Certes, je me repens maintenant" - non plus pour ceux qui meurent mécréants. Et c' est pour eux que Nous avons préparé un châtiment douloureux. (Coran,4 : 17-18).

Le croyant pieux et intègre doit craindre Allah, le Transcendant et Très Haut et veiller à

l’obéissance d’Allah le Très Haut, et s’imposer la piété et perpétuer la bienfaisance, la recommandation du bien et l’interdiction du mal.

Les jours et les nuits du croyant dans cette vie constituent un trésor. Il doit bien examiner ce qu’il y dépose. S’il s’agit du bien, il le constatera comme tel auprès de son Maître. S’il s’agit du contraire, il se transformera en malheur contre lui. Nous demandons à Allah de nous sauver et de vous sauver vous aussi de la perte.

Ensuite les ulémas (puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) ont dit : « Parmi les signes de l’agrément (divin) d’une œuvre, le fait qu’Allah inspire à l’auteur d’un bienfait de le faire suivre par un autre de sorte que le bienfait dise : ma sœur ! ma sœur, et le méfait dise : ma sœur ! ma sœur ! A Allah ne plaise ! Si Allah agrée du serviteur le jeûne de Ramadan et lui permet de tirer profit de cette école (le Ramadan) et de persévérer dans l’obéissance à Allah, le Puissant, le Majestueux, il se retrouvera dans le cortège de ceux qui auront observé une droite conduite et répondu à l’appel d’Allah. A ce propos, le Très Haut, le Majestueux dit : Ceux qui disent: "Notre Seigneur est Allah", et qui se tiennent dans le droit chemin, les Anges descendent sur eux. "N' ayez pas peur et ne soyez pas affligés; mais ayez la bonne nouvelle du Paradis qui vous était promis. Nous sommes vos protecteurs dans la vie présente et dans l' au-delà; et vous y aurez ce que vos âmes désireront et ce que vous réclamerez, (Coran, 41 : 30-31) et dit : Et quiconque prend pour alliés Allah, Son messager et les croyants, (réussira) car c' est le parti d' Allah qui sera victorieux. (Coran, 5 : 56) et : Ceux qui disent: "Notre Seigneur est Allah" et qui ensuite se tiennent sur le droit chemin. Ils ne doivent avoir aucune crainte et ne seront point affligés. (Coran, 46 :13).

Le cortège de la droiture continue donc d’un Ramadan à un autre, car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : d’une prière à une autre ... , d’un Ramadan à un autre, d’un pèlerinage à un autre, les péchés sont expiés, pourvu qu’on évite les péchés majeurs . A ce propos, le Très Haut dit : Si vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits de votre compte, et Nous vous ferons entrer dans un endroit honorable (le Paradis). (Coran, 4 : 31).

Le croyant doit se retrouver dans le cortège de la droiture et à bord du vaisseau du salut depuis son entrée dans l’âge de raison et jusqu’à son dernier souffle. C’est ainsi qu’il marche à l’ombre de

il n’y a point de dieu en dehors d’Allah et baigne dans les bienfaits d’Allah, le Puissant et Majestueux. Cette religion est la vraie. Et Celui qui nous a accordé la grâce de nous y maintenir pendant le mois de Ramadan est Celui-là même qui continuera de nous inonder de ces abondantes grâces afin que nous puissions poursuivre les actes cultuels après l’écoulement du Ramadan.

Ô frère, n’oublie pas - puisqu’Allah par sa Grâce vous a facilité l’acquittement de l’aumône, la pratique du jeûne et de l’invocation - que ces bonnes actions et cette assistance divine méritent d’être bien sauvegardés. Ne l’entachez pas par de mauvaises actions et par des œuvres vaines. Veuillez à semer sur votre chemin le bien et le bonheur et à marcher dans le cortège de la droiture tout en voulant Allah, Son messager et la Demeure dernière. C’est en vous conduisant ainsi qu’on vous dira dans l’au-delà : soyez assuré de votre accès à un paradis aussi vaste que les cieux et la terre et qui est à la disposition des pieux . C’est ainsi que vous aurez répondu à cet appel lancé au nom d’Allah : ô chercheur du bien, avance, car Allah a des affranchis de l’enfer. Ô chercheur du mal, recule . C’est ainsi encore que vous vous seriez conformé à la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : Quiconque a animé les nuits du Ramadan par la prière pour sa foi en Allah et le seul désir de Lui complaire, ses péchés lui seront pardonnés. Quiconque a animé la nuit du Destin par la prière pour sa foi et le seul désir de Lui complaire, aura ses péchés antérieurs pardonnés.

Je demande à Allah qui, par Sa grâce, nous a aidé à observer le jeûne, le séjour pieux dans la mosquée, le pèlerinage mineur et les aumônes, nous Lui demandons de nous orienter vers la bonne direction, de nous inspirer la crainte d’Allah, d’agréer nos œuvres et de nous aider à poursuivre sans relâche les bonnes actions. En effet, la poursuite des bonnes actions fait partie des plus importantes œuvres pies. C’est pourquoi le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit à un homme venu lui demander un conseil : Dis : j’ai cru en Allah puis reste droit (rapporté par Boukhari et Mouslim). La version d’Ahmad dit : ô Messager d’Allah, tous les gens disent ces propos ! - Des gens l’ont bien dit avant vous, mais ils ne sont pas restés droits . Aussi convient-il aux croyants de persévérer dans l’obéissance à Allah : Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l' au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu' Il

veut. (Coran, 14 : 27).

Celui qui persévère dans l'obéissance à Allah est celui dont la prière répétée chaque jour plus de 25 fois est bien éxaucée (la prière c'est : guide-nous dans le droit chemin). C'est celle que nous récitons dans la Fatiha. Pourquoi la répétons-nous avec la ferme conviction que si nous restons droits, Allah nous pardonnera, mais tout en faisant preuve de paresse quand il s'agit de traduire cela en pratique ? Nous devons craindre Allah et traduire cela en pratique dans nos croyances et nos actes. Nous devons marcher dans le cortège de guide-nous dans le chemin droit et évoluer à travers les marches franchies par ceux qui cheminent entre : c'est Toi que nous adorons. C'est à Toi que nous demandons assistance . Et ce à l'ombre de Guide-nous dans le chemin droit qui mène à un paradis aussi vaste que les cieux et la terre et dont la clé est : il n'y a de dieu qu'Allah .

Je demande à Allah de couronner notre vie et la vôtre par le bien ».

Après l'écoulement du Ramadan, les gens se divisent en deux groupes : le premier est celui qu'on voyait déployer de grands efforts de dévotion pendant le Ramadan ; celui qu'on ne voyait que debout en prière ou prosterné ou récitant le Coran ou pleurant de manière à nous rappeler les dévots des temps anciens et au point qu'on ait pitié de lui à cause de son ardeur dans les activités cultuelles. Mais, à peine, le mois béni passé, il retombe dans le laxisme et les actes de désobéissance, comme s'il avait été emprisonné dans ces actes ! Il se replonge dans les plaisirs charnels, la distraction et les péchés. Il croit ainsi que son comportement dissipe ses soucis et son chagrin. Ce pauvre oublie que les actes de désobéissance constituent une cause de perdition dans la mesure où les péchés sont comme des blessures et qu'une blessure peut être mortelle. Que de fois un acte de désobéissance a empêché un homme de dire : il n'y a de dieu qu'Allah à l'article de la mort.

Après avoir vécu un mois complet dans la foi, la lecture du Coran et d'autres actes de dévotion, on rétrograde ! Il n'y a ni moyen ni force qu'en Allah . Ces gens-là sont les dévots saisonniers, puisqu'ils ne reconnaissent Allah le Très Haut que pendant des saisons ou en temps de difficultés. Puis la dévotion a pris fin ! Quelle mauvaise habitude !

« Le fidèle a prié pour une chose qu'il demandait.

« Dès que la chose s'est réalisée, il a cessé de prier et de jeûner !

Dites donc ! A quoi sert de se livrer au culte pendant un mois complet, si par la suite, on doit reprendre une conduite honteuse ?

Le deuxième groupe est composé de gens qui ont du mal à se séparer du Ramadan puisqu'ils y ont éprouvé la douceur de la sécurité, qui leur a rendu supportable l'amertume de la patience. Ils y ont connu la réalité de leur essence, en même temps que leur propre faiblesse et leur besoin de leur Maître et (la nécessité pour eux) de lui obéir. C'est pourquoi ils ont jeûné vraiment et animé ardemment les nuits du Ramadan en prière. C'est encore la raison pour laquelle leurs larmes coulent quand ils font leurs adieux à Ramadan. Leurs cœurs sont remplis par l'affection. Le prisonnier des péchés parmi eux espère être libéré et affranchi de l'enfer. Il veut rejoindre le cortège des agréés (élus).

Interroge-toi, toi-même, pour savoir auquel des deux groupes tu appartiens . Au nom d'Allah, sont-ils égaux ? Louange à Allah ! En vérité, la plupart d'entre eux ne savent pas.

Dans leur interprétation de la parole du Très Haut : Dis: "Chacun agit selon sa méthode, alors que votre Seigneur connaît mieux qui suit la meilleure voie". (Coran, 17 : 84), les exégètes disent que les actions de chaque individu traduisent ses habitudes. Ce qui est une critique pour les mécréants est un hommage pour les croyants.

Ô frère, sachez que les actions les plus aimées d'Allah sont les plus durables, peu importe leur quantité. Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « ô gens, contentez-vous des actions que vous êtes en mesure de mener. Car Allah ne s'ennuiera pas aussi longtemps que vous ne vous serez pas ennuyés. Les actions les plus aimées d'Allah sont les plus durables, peu importe leur quantité.

La famille de Muhammad avait l'habitude de perpétuer leurs bonnes actions ». C'est-à-dire qu'ils y persévéraient (rapporté par Mouslim).

Quand le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) fut interrogé à propos des actions les plus aimées d'Allah, il dit : Les plus durables, peu importe leur quantité .

Aïcha (P.A.a) fut interrogée sur les actions du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) et pour savoir s'il réservait des actions à des jours... Elle répondit : Non, il persévérait dans son action... Lequel d'entre vous serait capable de faire ce que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) faisait ? .

Les actions sont instituées pour qu'on les accomplisse dans le respect de leurs conditions. C'est le cas du rappel d'Allah le Très Haut, du pèlerinage mineur, des actions surérogatoires, de la recommandation du bien, de l'interdiction du mal, de la recherche du savoir, du djihad et d'autres actions. Veuillez à la pérennisation des actions cultuelles dans la mesure du possible.Puisse Allah bénir et saluer notre prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.